

Le Groupe de Recherche en Gestion des Organisations (GREGO)

et

**L'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Marrakech
(ENCGM)**

**organisent les Journées Scientifiques de l'Entrepreneuriat JSE 9^{ème}
édition sous le thème :**

**" Climat des affaires et Entrepreneuriat en Afrique :
Regards croisés "**

Marrakech 6-8 juillet 2017

**En collaboration avec la Revue Marocaine Innovation et
Entrepreneuriat (RMEIM)**

et

**En partenariat avec Réseau Entreprendre Marrakech
Et le Groupe MENARA HOLDING**

Argumentaire des journées scientifiques :

Nul ne peut ignorer l'importance de l'Afrique en termes d'opportunités d'affaires d'un côté, et de potentiels des jeunes entrepreneurs de l'autre côté. Historiquement, l'économie africaine est dominée par la présence essentiellement de capitaux internationaux représentés par les grandes puissances économiques mondiales.

Les investissements directs étrangers en Afrique (IDE) se concentrent sur une poignée de pays à niveau de développement économique élevé. En présence d'obstacles, souvent à haut risque, des procédures administratives et juridiques lourdes et des coûts de transaction élevés, les investisseurs hésitent à placer leurs capitaux. Le climat des affaires doit être sain, transparent, et fluide pour intéresser des entrepreneurs potentiels partout dans le monde.

A la lecture des origines des capitaux étrangers en présence en Afrique, nous pouvons remarquer que les puissances coloniales sont toujours présentes dans les anciennes colonies, avec l'apparition de nouvelles puissances économiques notamment la Chine, l'Inde, la Russie et le Brésil. Ces dernières années sont marquées par un retournement de situation manifesté par la prédominance des entreprises marocaines opérant dans des secteurs différents dans divers pays africains. Une nouvelle ère vient de s'écrire dans le cadre des relations multidimensionnelles entre le Maroc et ses confrères du reste de l'Afrique. En témoigne le nombre de conventions signées par le Maroc avec ses confrères africains pendant ces deux dernières décennies.

Le cabinet BearingPoint a effectué une étude portant sur un regard croisé sur les expansions des entreprises françaises et marocaines. Il conclut que *« Sur le terrain, les rapports entre les business des deux pays sont plutôt contrastés: ils partagent, par exemple, les mêmes habitudes, mais travaillent très peu ensemble. «Les entreprises marocaines sont avant tout présentes en Afrique de l'Ouest», confirme le cabinet. «Cette présence s'explique d'abord par la proximité géographique, culturelle et linguistique, mais aussi par les excellentes relations diplomatiques que le Royaume entretient avec certains pays, comme le Sénégal, en tête du classement marocain». Mais cela s'est fait au détriment d'autres régions à fort potentiel comme l'Afrique australe et centrale.*

Contrairement aux entreprises françaises sondées, qui comptent le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Kenya dans le top 10 de leurs marchés de prédilection, «aucun pays d'Afrique orientale ou australe ne figure dans la liste des pays de présence des entreprises marocaines interrogées», constatent les analystes de BearingPoint. Un aspect que le Royaume tente désormais de corriger. Les récentes tournées royales en Afrique de l'Est et du Sud devraient servir à ouvrir des portes aux opérateurs économiques du Royaume. Encore faut-il que

l'opportunité soit saisie au vol, malgré l'archi-dominance des groupes sud-africains dans cette région. »

Par ailleurs, le Maroc améliore son positionnement dans le classement des meilleures destinations d'affaires. Le Royaume a gagné 11 places par rapport à l'année dernière. C'est ce qu'on peut relever du classement Forbes 2016, intitulé «Best countries for business». Sur 137 pays ciblés, le Maroc arrive ainsi à la 51^{ème} au lieu de la 62^{ème} place en 2015. Au niveau africain, le Maroc occupe la deuxième place juste derrière l'Afrique du Sud (48^{ème} au niveau mondial).

Indubitablement, l'une des meilleures sources pour analyser l'état du climat des affaires au monde, n'est autre que les bases de données de *Doing Business* publiées par la Banque mondiale et l'International Finance Corporation (IFC).

La compétitivité des pays du monde est mesurée de façon très pragmatique en examinant, de façon approfondie, les réglementations mises en place par chaque pays et qui affectent les différentes étapes de la vie d'une entreprise. Une panoplie de paramètres est examinée, et les résultats sont agrégés en un score unique intitulé «*facilité pour faire des affaires* ».

Le classement global sur la facilité à faire des affaires est le résultat de l'analyse de 10 indicateurs dans les 189 économies. *Doing Business* ne mesure pas l'ensemble des facteurs liés à l'environnement et le climat des affaires des pays.

Bien de dimensions ne sont pas prises en considération en l'occurrence la qualité du système fiscal, certains facteurs de stabilité macroéconomiques, la compétence de la main-d'œuvre ou la résilience des marchés financiers. Les résultats du rapport ont encouragé des débats sur la législation des affaires à travers le monde et de nombreuses études ont été faites sur la corrélation entre les régulations qui répondent aux besoins des entreprises et le développement économique dans les économies.

Certes, généralement, faire des affaires est plus facile dans les pays développés que dans les pays en développement notamment les pays nord-africains et sub-sahariens.

A première vue, nous pouvons souligner que faire des affaires dans les marchés africains peut s'avérer très difficile. Toutefois, il ne faut pas ignorer que beaucoup de pays africains ont pu améliorer leur compétitivité à travers l'entreprise d'une multitude de réformes structurelles concernant l'environnement des affaires.

Selon les acteurs internationaux réunis à Dubaï pour le "Forum Mondial des Affaires en Afrique, qui s'est tenu les 2 et 3 mai 2013, il n'est pas aisé de réaliser des affaires dans le continent africain. Bien d'obstacles sont à surmonter dont les lourdeurs administratives, les infrastructures peu développées ainsi que le manque d'assistance et d'accompagnement des porteurs de projets prometteurs.

D'un autre point de vue, d'aucuns stipulent que ces lacunes de l'Afrique peuvent être considérées comme des opportunités.

A souligner également que l’Afrique compte 12% des gisements de pétrole et de gaz de la planète et 40% des réserves d’or mondiales.

Depuis 2005, tous les pays de l’Afrique ont amélioré l’environnement réglementaire des affaires pour les petites et moyennes entreprises.

Ce rapport de la Banque mondiale révèle que l’Afrique subsaharienne a enregistré le plus grand nombre de réformes de la réglementation des affaires en 2013 et 2014. Au cours de la dernière année, 74% des économies de la région ont amélioré la réglementation de leur environnement des affaires pour les entrepreneurs locaux.

En 2014 déjà, l’Afrique subsaharienne ne s’en sort pas mal, avec neuf pays issus de cette région, parmi les 20 meilleures économies mondiales qui ont amélioré leur réglementation des affaires depuis 2009 : le Burundi, la Sierra Leone, la Guinée-Bissau, le Rwanda, le Togo, le Bénin, la Guinée, le Libéria et la Côte d’Ivoire.

En 2015, l’île Maurice et le Rwanda sont parmi les premiers réformateurs du monde. Maurice est 20^{ème} au classement mondial, suivie par l’Afrique du Sud (34^{ème}), le Botswana (52^{ème}), la Tunisie (55^{ème}), le Rwanda (58^{ème}), et le Ghana (67^{ème}). Sur le bas de la liste, on trouve l’Érythrée, la Guinée, la République centrafricaine et le Tchad. (La Libye et la Somalie ne sont pas classés.)

L’Afrique subsaharienne, en 2016, est la région qui arrive au deuxième rang en termes d’incidence de réformes, avec un taux de 77 % des économies ayant mis en œuvre au moins une réforme comptabilisée par *Doing Business*.

Maurice reste au premier rang en Afrique (32^e dans le monde) devant le Rwanda, qui retrouve sa deuxième place cédée l’an dernier à l’Afrique du Sud. La nation arc-en-ciel se range cette année au 4^e rang africain derrière le Botswana. La Tunisie (74^e) complète le quinté de tête et se range au premier rang parmi les pays d’Afrique du Nord, juste devant le Maroc (75^e). Le dernier rapport de 2017 confirme ce constat.

Le magazine américain Forbes explique la position du Maroc par la capitalisation de ce dernier sur «*sa proximité avec l’Europe et le coût relativement faible du travail pour construire une économie diversifiée, ouverte et tournée vers l’économie de marché*». Forbes a mis en avant les secteurs clés de l’économie nationale dont l’agriculture, le tourisme, l’aéronautique, l’automobile, le phosphate, le textile, et l’habillement. Le magazine attribue l’accroissement des investissements du Maroc à ses ports, au transport et aux infrastructures dédiées aux industries. Ce bond en termes d’investissements a propulsé le Maroc comme un acteur incontournable du business en Afrique. «*Dans cette perspective, les stratégies du développement industriel et l’amélioration des infrastructures renforcent le niveau de compétitivité du pays*», précise Forbes.

Dans ce contexte, l’intérêt des chercheurs et experts à des solutions innovantes, pour permettre aux pays de l’Afrique à adopter des modèles de développement favorisant leur

décollage économique, social, écologique et culturel. En effet, l'entrepreneuriat constitue un atout inéluctable pour mobiliser les ressources de toute sorte et accompagner les forces vives à développer et utiliser à bon escient leurs compétences, tant individuelles et émotionnelles que collectives. A travers la création d'entreprises nouvelles ou de reprises d'entreprises familiales ou en difficultés, les jeunes entrepreneurs potentiels doivent faire preuve d'innovation et de créativité afin de contribuer à la création des valeurs. Les porteurs d'idées ou/et de projets innovants ne doivent pas être livrés à eux-mêmes. Chaque pays est tenu de préparer et de maintenir un climat des affaires favorisant l'éclosion et le développement de l'esprit et la culture entrepreneuriaux, et ce à travers la mise en place de formation adaptées et l'accompagnement des jeunes. Par ailleurs, il n'est pas moins important d'assainir l'environnement des affaires en mettant à niveau les aspects juridiques, fiscaux, administratifs et financiers. Les pouvoirs publics doivent déployer des efforts supplémentaires pour améliorer le climat des affaires dans cette partie du monde.

Il est vrai que des pays ont investi énormément et pleinement dans ce sens, sans atteindre les objectifs escomptés, en termes d'attrait des investisseurs mondiaux et d'encouragement des jeunes entrepreneurs ou promoteurs à concrétiser leurs idées ou/et projets.

A ce titre, De la question focale concernant la qualité du climat des affaires au sein du continent africain, diverses questions s'imposent :

- ✚ Comment peut-on qualifier le climat des affaires au sein de chaque pays africain ?
- ✚ Quel est l'impact du climat des affaires sur le développement de l'Entrepreneuriat ?
- ✚ Quel est l'impact des formalités administratives sur l'encouragement/découragement de l'entrepreneuriat ?
- ✚ Quel est l'impact de la fiscalité sur la concrétisation des projets entrepreneuriaux par les porteurs de projets innovants et prometteurs ?
- ✚ Comment impacte le code des investissements sur l'Entrepreneuriat ?
- ✚ Est-ce que les zones industrielles et/ou zones franches et les locaux d'exploitation sont suffisamment aménagés et accessibles pour favoriser l'entrepreneuriat ?

- ✚ En quoi la sensibilisation et la formation à l'esprit d'entreprendre est pertinent et efficace ?
- ✚ Est-ce que les structures d'accompagnement sont suffisamment impliquées dans le processus entrepreneurial ?
- ✚ Comment peut-on évaluer la qualité du climat des affaires ?
- ✚ Quel est l'état du climat des affaires en Afrique-?
- ✚ Quels impacts peut avoir le climat des affaires sur le développement de l'entrepreneuriat ?
- ✚ Comment peut-on intégrer dans les politiques publiques et la valorisation des capacités entrepreneuriales et le développement de la culture de management de projets ?
- ✚ Quels sont les obstacles qui entravent l'échange et le partage des expériences entre les pays africains en matière de bonnes pratiques entrepreneuriales ?

1- Axes des journées

Les axes de recherche visés sont :

- 1) Climat et environnement des affaires en Afrique ;
- 2) L'entrepreneuriat africain ;
- 3) Cultures entrepreneuriales en Afrique ;
- 4) Mesure et évaluation de la qualité et la performance du climat des affaires ;
- 5) Processus entrepreneurial en Afrique ;
- 6) Opportunités des affaires et développement de l'entrepreneuriat en Afrique
- 7) Réformes juridiques et fiscales relatives à l'entrepreneuriat en Afrique ;
- 8) Infrastructures et entrepreneuriat en Afrique ;
- 9) Financements de l'Entrepreneuriat en Afrique ;
- 10) Relations Grandes entreprises et PME en Afrique ;
- 11) Dimensions et Enjeux du climat des affaires ;
- 12) Formation à l'esprit d'entreprendre ;
- 13) Mesures institutionnelles et réglementaires pour l'Accompagnement des entrepreneurs africains ;

La participation à la 9^{ème} édition des Journées Scientifiques de l'Entrepreneuriat peut se faire selon les formes suivantes :

- Présentation des communications traitant d'un des axes sus indiqués ;
- Participation à des ateliers doctoraux axés sur l'entrepreneuriat et le climat et l'environnement des affaires;
- Assister à des tables rondes et ateliers animées par des professionnels et des intervenants dans le management et la conduite de projets sociaux et environnementaux, la formation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat et le lancement des projets ;

Proposer des projets prometteurs pouvant contribuer au développement local, régional, et national. Le comité d'organisation va consacrer le dernier jour à la présentation des projets de création des entreprises par des jeunes étudiants et élèves de Marrakech devant un jury composé des différents partenaires des entreprises (Banques, administrations fiscales, CGEM, CJD, CRI, fiduciaires et cabinets de conseil). Des prix d'encouragements seront décernés aux porteurs de projets innovants et faisables des points de vue commercial, technique et financier.

2- Calendrier indicatif et dates à retenir

- **15 avril 2017** : Date limite d'envoi des résumés des communications (1page)
- **30 avril 2017** : Date limite de notification d'acceptation du projet de communication par le comité scientifique.
- **31 mai 2017** : Date d'envoi du texte intégral de la communication sous forme Word.
- **15 juin 2017**: Date limite pour la notification des remarques et Confirmation de participation
- **6-8 juillet 2017** : Tenue des journées (ENCG Marrakech)

3-Comité Scientifique :

ATTAR ABDELILAH., Université Mohamed 1er, Oujda, Maroc

BALAMBO Mohammed Amine, Université Ibn Tofaïl, Maroc

BELLIHI HASSAN, Université Ibn Zohr Agadir, Maroc

BENHRIMIDA Mohamed, FSJES Université Hassan II, Mohammédia, Maroc

BENMOUSSA Mohamed, Université Cadi Ayyad Marrakech, Maroc

BENTALEB CHAFIK, Université Cadi Ayyad Marrakech, Maroc

BENSOLTANE Ramzi ISET RADES Tunis, Tunisie

BOUSSETA MOHAMED, Université Ibn Tofaïl, Maroc

CHAKIR AHMED, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc

ELABJANI ABDELAZIZ, Université Cadi Ayyad Marrakech, Maroc

ELKACHRADI Rachid, Université Cadi Ayyad Marrakech, Maroc

ELKADOURI Abdillah, Université Ibn Tofaïl, Maroc

ELMESKINE Lahcen, Université Ibn Zohr Agadir, Maroc

ESSLIMANI Bouchra, Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc

EZZNATI MOHAMED, Université Ibn Tofaïl, Maroc

FERHANE DRISS, Université Abdelmalek Saadi, Tanger, Maroc

HAMIMIDA Mama, FSJES Université Hassan II Mohammédia, Maroc

HANSALI Abderrahim, Université Cadi Ayyad Marrakech, Maroc

HASSI Abderrahman, Université ALAKHAWAYN, Ifrane, Maroc

JULIEN Pière-André, Institut de recherche sur les PME Université du Québec à Trois-Rivières, Canada.

LEVY-TADJINE Thierry, Université Paris 8 -Vincennes - St Denis LED

LOUITRI ABDENBI, Université Cadi Ayyad Marrakech, Maroc

OUHADI SAID, Université Cadi Ayyad Marrakech Maroc

PACITTO Jean-Claude, IUT TC, UNIVERSITE PARIS 12, France

RIGAR SIDI MOHAMED, Université Cadi Ayyad Marrakech, Maroc

SCHMITT Christophe, Université de Lorraine, France

SIDMOU MOHAMED LARBI, Université Cadi Ayyad Marrakech, Maroc

YOUSSEF JAMAL, FSJES Université Hassan II Mohammédia, Maroc

ZAHRANE Tarek, Université Cadi Ayyad Marrakech, Maroc

5- Comité d'organisation

Said OUHADI, Université Cadi Ayyad Marrakech : Président

Rachid ELKACHRADI, Université Cadi Ayyad Marrakech.

Brahim TIGUINT, Université Cadi Ayyad Marrakech.

Mohamed ELGOUCH, Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal

Mohamed Sidi ABDOULATIF, Université Cadi Ayyad Marrakech

Mohamed Wadie LAHOUIRICH, Université Cadi Ayyad Marrakech

M'bark OUASHIL, Université Cadi Ayyad Marrakech

6-Appel à projets et 2^{ème} édition du Prix « Feu ZAHID ABDERRAHMANE » de l'Entrepreneuriat

Les porteurs de projets au sein de l'Université Cadi Ayyad sont amenés à proposer leurs idées au plus tard le 28 février 2017, soit par voie électronique ou par contact direct à l'ENCG de Marrakech. La première présentation des idées entrepreneuriales seront programmées les 24 et 25 mars 2017. Après cette présélection, les projets retenus seront présentés fin avril et fin mai pour ne retenir que dix (10) pour le 4-5 juillet 2017 devant un jury de spécialistes.

Trois meilleurs projets seront déclarés (par ordre de mérite) lauréats du prix Feu ZAHID ABDERRAHMANE de l'Entrepreneuriat. Les prix consisteront en une prise en charge effective du Réseau Entreprendre Marrakech des porteurs de projets pour la concrétisation de leurs idées avec en perspectives une dotation de 100000 DH par projet. Ces prix s'inscrivent dans le cadre du partenariat de GREGO avec Réseau Entreprendre Marrakech

7-Success stories

Une demi-journée sera consacrée à des success stories où des expériences réelles d'entrepreneurs africains vont être présentées et analysées en présence des entrepreneurs eux-mêmes. Nous inviterons des entrepreneurs africains ayant réussi l'aventure entrepreneuriale et qui présentent des particularités en termes de nature de projets concrétisés ou d'obstacles surmontés.

8- Ateliers doctoraux et prix de la recherche en Entrepreneuriat

Il est prévu un atelier doctoral qui permettra aux jeunes doctorants de suivre des présentations autour des méthodologies adaptées à la recherche en Entrepreneuriat et gestion des PME africaines. Cet atelier sera animé par des universitaires spécialistes dans le domaine et qui ont accumulé suffisamment d'expériences dans les recherches et encadrement de thèses en Entrepreneuriat et gestion stratégique des Pme dans le continent africain.

Cette édition sera caractérisée par la réservation du prix de la recherche en Entrepreneuriat et qui sera pris en charge par le Groupe MENARA HOLDING. Il portera le nom du Prix ZAHID de la recherche scientifique en Entrepreneuriat.

8-Publications

Une publication des meilleurs papiers présentés sera effectuée dans un numéro spécial de l'une des revue scientifiques suivantes REPER, RMIEM. **Les résumés et les textes soumis devront être envoyés à l'adresse électronique suivante : grego.jse@outlook.com**

9-Instructions aux auteurs

Le texte définitif ne doit pas dépasser 20 pages à interligne et demi (1½) (y compris les annexes, les notes qui figureront en fin de texte et la bibliographie) en Times New Roman (taille 12).

La première page qui doit être séparée du texte (et donc non numérotée) doit contenir les indications suivantes : leur(s) nom(s), prénom(s), établissement(s), adresse(s) complète(s), téléphone, fax, adresse électronique, un résumé à interligne simple d'au maximum 500 mots et un maximum de quatre mots-clés qui se référeront aux thèmes et concepts centraux développés dans l'article. La mise en page du texte (format A4) devra prévoir des marges (supérieures, inférieures et latérales) de 2,5 cm. Les textes, en interligne et demi, seront justifiés à gauche et à droite. Les tableaux et figures seront insérés dans le texte. Les notes devront être renvoyées en fin de texte.

Les contributions peuvent être effectuées en trois langues arabe, français et anglais.

9-Frais d'inscription

Les frais d'inscription* à la 9^{ème} édition des Journées Scientifiques de l'Entrepreneuriat sont fixés à :

- 700 Dhs (60 Euros) pour les doctorants.
- 1200 Dhs (100 Euros) pour les enseignants chercheurs.

*Ces frais couvrent l'accès aux travaux des JSE, la documentation, les déjeuners et pauses café.